

# Étude de cas du fonds de subvention

# Ateliers Créatifs Montréal (ACM)

**A**teliers créatifs Montréal (ACM) est un organisme sans but lucratif fondé en 2006 qui a pour mandat de développer et protéger des lieux de travail et de création abordables, adéquats et pérennes pour les artistes professionnels en arts visuels, artisans et organismes culturels.

ACM a développé plus de six immeubles d'ateliers dans quatre quartiers de Montréal et gère plus de 280 ateliers occupant une surface totale de 300 000 pi. ca. et qui abritent environ 750 artistes et artisans.

Compte tenu de la demande croissante pour des espaces artistiques abordables dans le contexte de l'embourgeoisement généralisé autour de la ville, les prévisions actuelles visent à atteindre un total de 500 000 pi. ca. d'immobilier sous sa gestion et à accueillir 1 500 artistes et artisans

En 2019, ACM a développé un nouveau concept : un atelier de co-travail à abonnement pour les artistes en arts visuels en céramique et en arts numériques. Cet espace s'ajoute aux six ateliers actuellement gérés par ACM. Le RISQ, par l'entremise du fonds de subvention du S4ES a émis un prêt de 25 000 \$ pour l'embauche du personnel nécessaire pour coordonner la mise en œuvre de trois projets pilotes, les dépenses de location, les frais professionnels pour la conception des rénovations nécessaires, les déplacements et les dépenses de représentation pour le lancement de l'espace.

INFO

**Gestionnaire du fonds de subvention:**  
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

---

**Pilier abordé:**  
Assurer l'accès aux capitaux et aux investissements

---

**Soutien offert:**  
Prêt de 25 000 \$ avec congé d'intérêt et de remboursement de capital



Acquisition de nouvel espace commercial



Acquisition d'équipement et de matériel



Augmentation des membres



Augmentation du personnel et des bénévoles

d'ici 2023.



Augmentation des ventes

Ce prêt opportun a fourni du soutien pour l'OSBL alors que l'entreprise faisait face à des manques de liquidités en 2019, une année qui en a été une avec des pertes nettes entre autres pour les raisons qui suivent.

- Le plus récent immeuble d'ateliers géré par ACM a eu beaucoup d'espaces vacants après son ouverture.
- La même année, ACM a subi d'importantes augmentations de taxes pour certains de ses projets.
- Un locataire important a fait faillite après un litige.
- Des réparations importantes étaient nécessaires au système de gicleurs dans un des édifices.

Les conditions de remboursement flexibles offertes par le prêt ont permis à ACM d'utiliser les fonds pendant une crise de liquidités sans ajouter de pression à son fonds de roulement.

## IMPACT

Le versement du prêt a permis à ACM de remplir certains de ses espaces vides et ainsi d'atténuer ses besoins de liquidité. De plus, l'entreprise a exploré d'autres efforts complémentaires pour répondre à son manque de liquidités, plus précisément sous la forme de crédit renouvelable de la Caisse d'économie solidaire Desjardins (85 000 \$). Grâce au fonds de subvention du S4ES et au prêt de prédémarrage du RISQ, ACM a pu démarrer le projet pilote d'atelier de co-travail fondé sur des abonnements pour les arts visuels, la céramique et les arts numériques. Malgré les confirmations en attente d'autres partenaires financiers, ACM a pu tester le concept et ajuster plusieurs paramètres (stratégie de prix, promotion, besoins en équipement, créneaux horaires, forfaits et plans). De plus, le prêt a entraîné l'embauche d'un coordonnateur de projet pour mettre en œuvre le projet pilote de co-travail.

De nouveaux espaces, équipements et matériels ont été rendus disponibles pour des douzaines de nouveaux artistes et artisans dans des emplacements pratiques. Le modèle de partage par opposition aux locations mensuelles d'espaces simples permet à ACM d'avoir une envergure beaucoup plus large au titre de sa mission. Plus d'artistes et d'artisans avec une gamme variable de besoins peuvent maintenant choisir à la pièce l'équipement et le matériel dont ils ont besoin, pour le temps précis qu'ils en ont besoin, rendant les services accessibles pour plusieurs profils qui n'auraient pu autrement s'offrir un loyer fixe. Ainsi, ACM a vu son taux général d'espaces disponibles baisser à son plus bas niveau sous 2 %.

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la pandémie de la COVID-19 n'a eu que très peu d'impacts sur les artistes. L'ACM a tenu une série de négociations avec ses propriétaires dans le but d'obtenir une baisse de loyer temporaire. La majorité des propriétaires y ont acquiescé, et ACM a transmis ces baisses de loyers à ses membres.

## PROCHAINES ÉTAPES

ACM espère s'appuyer sur sa position favorable. Une façon de tirer profit du prêt sera par du financement additionnel du nouveau fonds d'ateliers de 30 millions de dollars de gouvernement du Québec et de la ville de Montréal. Ce fonds sur cinq ans vise le développement d'ateliers abordables pour des artistes et des artisans de l'ensemble de Montréal. Ce qui permettra à ACM de lancer plus de projets, de travailler à sa viabilité ainsi qu'à la subsistance des artistes qui bénéficient de ses ateliers.



Pour plus d'informations, veuillez contacter:

**Alexandre Applin**, *Gestionnaire d'évaluation*, S4ES  
[alex@s4es.ca](mailto:alex@s4es.ca)